

LE CONQUET

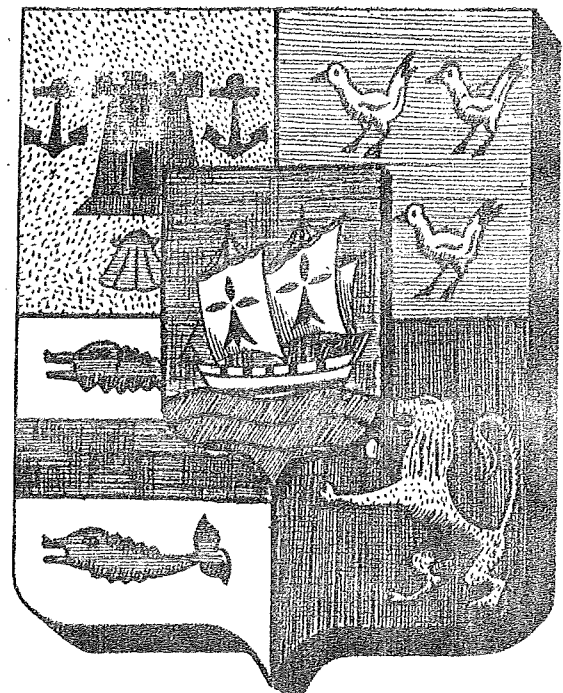
de Penzer... à Kermorvan



Bulletin Communal

N° 29

DECEMBRE 84



LE MOT DU MAIRE

Décembre 1984... une année se termine. Janvier 1985 une nouvelle année s'annonce...

Qu'a été l'une, que sera l'autre ?

Mon propos n'est pas de faire un bilan exhaustif de l'année qui se termine. Tout le monde sait qu'elle aura été marquée sur le plan local par une aggravation très forte du chômage : de 67 demandeurs d'emploi en Janvier nous sommes passés à 80 en décembre !

De cette grisaille dans laquelle nous nous trouvons actuellement, il est difficile de dire ce que sera 1985. Ce que je peux affirmer c'est que l'action de la Municipalité, en dépit de la réduction de ses moyens, continuera vers deux objectifs principaux : la promotion de la commune et l'amélioration de la qualité de la vie de ses habitants, en particulier le développement du logement. Peut-être verrons-nous enfin sortir des cartons de l'administration les projets du port ?

Le complexe salle polyvalente - Foyer du 3ème âge - logements sociaux va être inauguré officiellement le mercredi 19 décembre à l'occasion de la réunion sur place du SIVOM. J'invite les personnes qui ne connaîtraient pas encore ces locaux à les visiter le dimanche 23 décembre entre 9 h 30 et 12 h 30.

En cette fin d'année, je tiens à remercier en mon nom personnel et au nom de la collectivité, toutes celles et ceux qui, directement ou indirectement par leur travail, leur réflexion ou leur participation active à la vie associative ont apporté un plus à l'animation de la commune et à la vie présente ou future de ses habitants.

62 colis de Noël ont été préparés et distribués par les soins des membres du Bureau d'Aide Sociale. 22 des bénéficiaires se trouvent en dehors de la commune en maison de retraite ou hôpitaux !

A ceux là qui sont coupés de leur foyer, aux personnes seules, aux handicapés et aux malades, à toute la population, j'adresse en mon nom personnel et au nom de la Municipalité tous mes vœux de santé, de réussite et de confiance pour 1985.

Bonne Année,

Bloavez Mad,

Happy New Year !

Le Maire,

F. LE BORGNE





Le Conseil Municipal s'est réuni en mairie le vendredi 28 septembre sous la présidence du Maire.

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de Monsieur LARSONNEUR qui a donné pouvoir à M. Marcel VAILLANT.

M. LE GUILLOU, Percepteur assistait au Conseil.

COMPTE ADMINISTRATIF 83

Le Compte administratif 83, laisse apparaître un excédent de 33 557 F en section de fonctionnement et un excédent de 640 820 F en section d'investissement. Il est voté à l'unanimité.

A la demande des conseillers, le percepteur donna le coefficient d'endettement de la commune. En 83, il est de 29,33 % et se situe au dessus de la moyenne départemental (24,28 %) et régionale (24,80 %). Dans les années antérieures il atteignait les pourcentage suivants : en 80, 21,70 % ; en 81, 30,77 % ; en 82, 29,70 %.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 84

Le budget supplémentaire s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 279 357 F. En section de fonctionnement en dépenses il est prévu au chapitre frais financiers (intérêts des emprunts) la somme de 87 453 F et au chapitre prélèvement pour dépenses d'investissement (auto-financement) la somme de 173 359 F.

Les recettes proviennent principalement de la dotation globale de fonctionnement 7 000 F, des impôts indirects 4 400 F, les contributions directes 128 000 F, des recouvrements et subventions 90 000 F et l'excédent de fonctionnement du compte administratif 83 de 33 557 F.

En section d'investissement, il est prévu l'acquisition de matériel ainsi que des travaux en voirie.

Le budget supplémentaire 84 est adopté par 17 oui contre un non.

EMPRUNT 430 000 F Camping

Cet emprunt a été contracté auprès de la caisse des dépôts et consignations à un taux de 9,50 % pour 215 000 F et à 11,75 % pour une somme identique. Le Maire est autorisé à prendre une délibération pour cet emprunt déjà acquis.

EMPRUNTS VOIRIE

Le Maire est autorisé à contracter un emprunt de 180 000 F auprès de la Caisse d'Epargne à un taux de 11,75 % pendant 15 ans. Cet emprunt est destiné à l'équipement courant.

Un second emprunt de 200 000 F sera acquis pour la section voirie.

. Conservatoire du littoral - le Conseil donne son accord pour l'achat par le conservatoire de terrains situés aux Blancs-Sablons pour une superficie de 13 hectares 13 ares.

. Subventions - le Conseil accorde quelques subventions : à la coopérative scolaire de l'école publique 1 000 F, au Comité des Loisirs 1 500 F, à l'A.S.C. basket 1 000 F.

Le Conseil municipal s'est réuni en mairie, vendredi 30 novembre sous la Présidence de M. LE BORGNE, Maire. Tous les Conseillers étaient présents.

Extension de la mairie :

Le coût total de l'agrandissement de la mairie s'élève à 228 128 F. Le Conseil à l'unanimité, approuve les marchés passés auprès des entreprises moins disantes qui ont soumissionné lors de l'appel d'offres.

Emprunt de 200 000 F voirie :

Cet emprunt servira à financer les travaux déjà réalisés. Le Conseil choisit d'opter pour un prêt à taux revisable (10 %) dont les annuités (26 294 F) seront échelonnées sur 15 ans.

Indemnité de gestion au receveur municipal :

L'indemnité se chiffre pour l'année 84 à 2 800 F. Le rôle du percepteur consiste à donner des renseignements en matière comptable ou économique et en matière d'établissement du budget communal.

Indemnité de logement :

Le Conseil vote à l'unanimité l'indemnité de logement de Mlle LE GAC, institutrice à l'école publique. Le montant de la rétribution est de 5 275 F par an.

Débts de foissons :

Le Conseil fixe le tarif des licences à 300 F.

Syndicat d'électrification :

La commune de Guilers appartenant à la Communauté Urbaine de BREST, est sous le régime direct de l'EDF. Elle n'a plus de raison d'être membre du syndicat intercommunal d'électrification. Le Conseil, à l'unanimité, prend une délibération indiquant qu'il accepte ce retrait.

Par ailleurs, afin de financer la fin du programme 84, le syndicat d'électrification intercommunal contracte un prêt de 170 170 F à un taux de 12,25 % sur 30 ans. Le Conseil prend une délibération garantissant cet emprunt.

Ecole St-Joseph :

Le Conseil décide de garantir l'emprunt qui sera contracté par l'association des parents et amis de l'école St-Joseph pour des travaux d'aménagement de l'école (goudronnage de la cour). Le montant du prêt est de 50 000 F à un taux de 13,57 % variable sur 7 ans.

Dossier "Amoco-Cadiz" :

La commune du CONQUET a constitué un dossier de commune sinistrée lors du naufrage de l'"Amoco-Cadiz". Le Conseil a pris une délibération officialisant ce dossier pour les besoins du procès.

Femmes de service :

Mesdames CARLE, HAMON, BAUCHER, SALAUN ont trois ans d'ancienneté dans le groupe II et, de ce fait ont la possibilité d'accéder au groupe III. Ce changement d'échelle dans leur carrière leur fait bénéficier de 7 points d'indice. Accord du Conseil.

.../...

MODIFICATION AU POS

Le Plan d'occupation des sols de la ville du CONQUET a été approuvé en 1979. Le Maire a exposé aux conseillers le cas de deux particuliers qui souhaitaient une modification au P.O.S.:

Monsieur DE KERGARIOU, sur sa propriété au Théven, projetait de créer un caravanning. L'Equipement a refusé ce projet, car une parcelle se situe en zone ND (non constructible). M. DE KERGARIOU souhaite que cette parcelle devienne NDA2 (terrains réservés aux loisirs).

M. QUERE souhaite que toutes les parcelles qui constituent son camping soient classées en NDA2, actuellement elles sont classées UB et ND.

Le Maire exposa ensuite les conclusions de la commission de l'urbanisme.

La commission propose de classer la parcelle appartenant à Monsieur DE KERGARIOU en zone NDA2 (ramener la limite de zonage à la limite réelle parcellaire) ; de classer le terrain QUERE en NDA2 ; de demander la levée de préemption départementale concernant les terrains le long de la route touristique. Une enquête va suivre ces demandes.

Modification au PLD

Le plafond légal de densité dans toute la France est de coefficient 1. Ce coefficient détermine la superficie autorisée des constructions par rapport à l'aire des terrains donnés. Le Conseil décide de passer ce coefficient à 2.

CONVENTION SEMAEB

Le Maire a informé le conseil des pourparlers entre la SEMAEB (Société d'Economie Mixte d'Aménagement et d'Equipement de la Bretagne) et Monsieur RAGUENES pour l'achat de son terrain situé en bordure de la place Charles Minguy. Une supérette, une galerie marchande, la construction de 16 logements et de la poste y sont prévus. Le Maire ne donna pas plus de renseignements. Une réunion extraordinaire du Conseil Municipal se tiendra le 14 décembre en mairie sur ce projet.

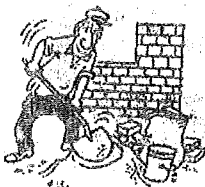
PERMIS DE CONSTRUIRE

***** ** *****

LÉNAFF Michel
GÉLÉBART Jean
VAILLANT Joseph

Place de Prat ar C'hren
Kermergant
rue Victor Ségalen

Véranda 21/11/84
" 21/11/84
Serre Chauffante 21/11/84





état civil

Naissance :

Fabien HAMON	rue Kennedy	08/10/84
Marine PONCIN	rue Ch. de Gaulle	09/11/84
Anthony CALVEZ	La Résidence	30/11/84
Mickaël BERNUGAT	32 rue Ste Barbe	02/12/84
Damien MARCHAIS,	Rte de Brest	10/12/84

Mariage :

17 novembre

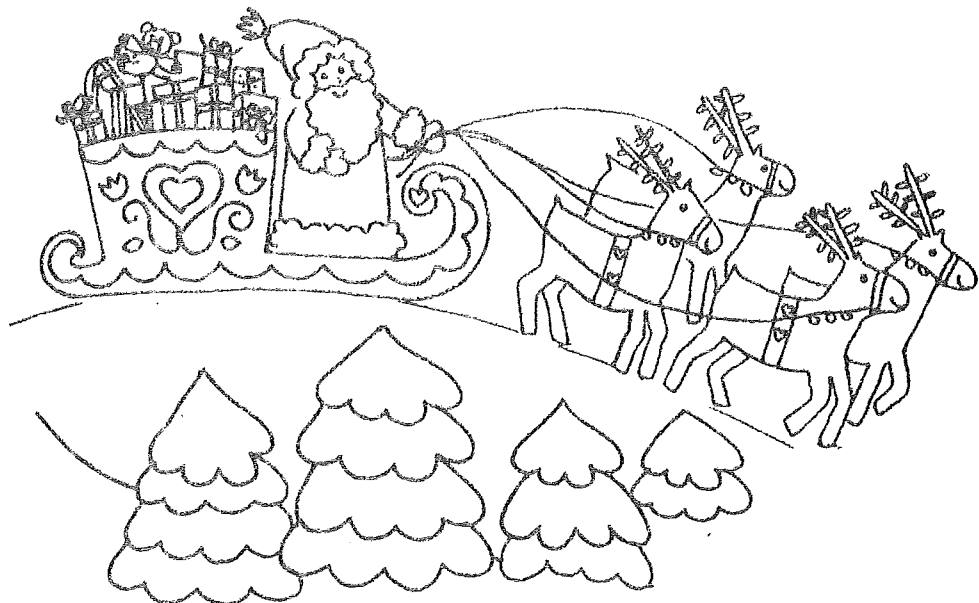
PAGE Rêmi Joseph Marie, Pyrotechnicien, Kervinouer PLOUMOGUER
BAUCHER Raymonde Jeanne Louise, vendeuse, 34 rue R. Schuman LE CONQUET

23 novembre

FERNANDES DA SILVA Manuel, Cimentier, 10 rue A. d'Estaing BREST
LUCAS Chantal Mireille Marie, aide soignante, Kéronvel LE CONQUET

Décès :

20/10/84 Louis Yves Marie POULIQUEN, 29 rue de la Tour d'Auvergne, 84 ans
09/11/84 Louis LUCAS, 3 rue Troadec, 78 ans
07/11/84 MORINAY Eugène Edmond Charles, 15 rue Amiral Guépratte, 63 ans
15/11/84 Hélène Marie Ange ANDRE épouse BRELIVET, Domaine de Kerjean TREBABU, 39 ans
10/12/84 Kristell LE GUENNEC, 8 rue Victor Ségalen, 6 ans





VIE ASSOCIATIVE



A.S.C. section BASKET



Voici quelques nouvelles de la section où les championnats arrivent à mi-parcours avant les fêtes de fin d'année.

Les benjamines toujours invaincues en championnat caracolent de victoire en victoire. Il faut reconnaître que leur système défensif afin de récupérer la balle est au point et que le stage de la Toussaint commence à porter ses fruits.

Les minimes par contre où le moral est toujours bon n'ont encore point gagné de match mais pour l'instant le principal est de participer car c'est leur première année de compétition. Il est évident que des jours meilleurs viendront.

Les cadettes se classent troisième pour l'instant et n'ont pris qu'une grosse défaite devant le leader du groupe Guipavas. Mais c'est après Noël que le championnat sera intéressant pour elles et il faudra se classer 1er du groupe afin de disputer les championnats du Finistère 2ème division.

Les Sénions filles qui évoluent cette année en Honneur surprennent agréablement et se placent seconde du groupe derrière Plouzané. Il va falloir rester vigilant pour garder cette place car la concurrence est très dure dans le groupe.

L'équipe des garçons après un départ des plus catastrophique se voit aujourd'hui 6ème au classement après avoir battu le leader Plabennec et l'un des prétendants au titre, Plouzané.

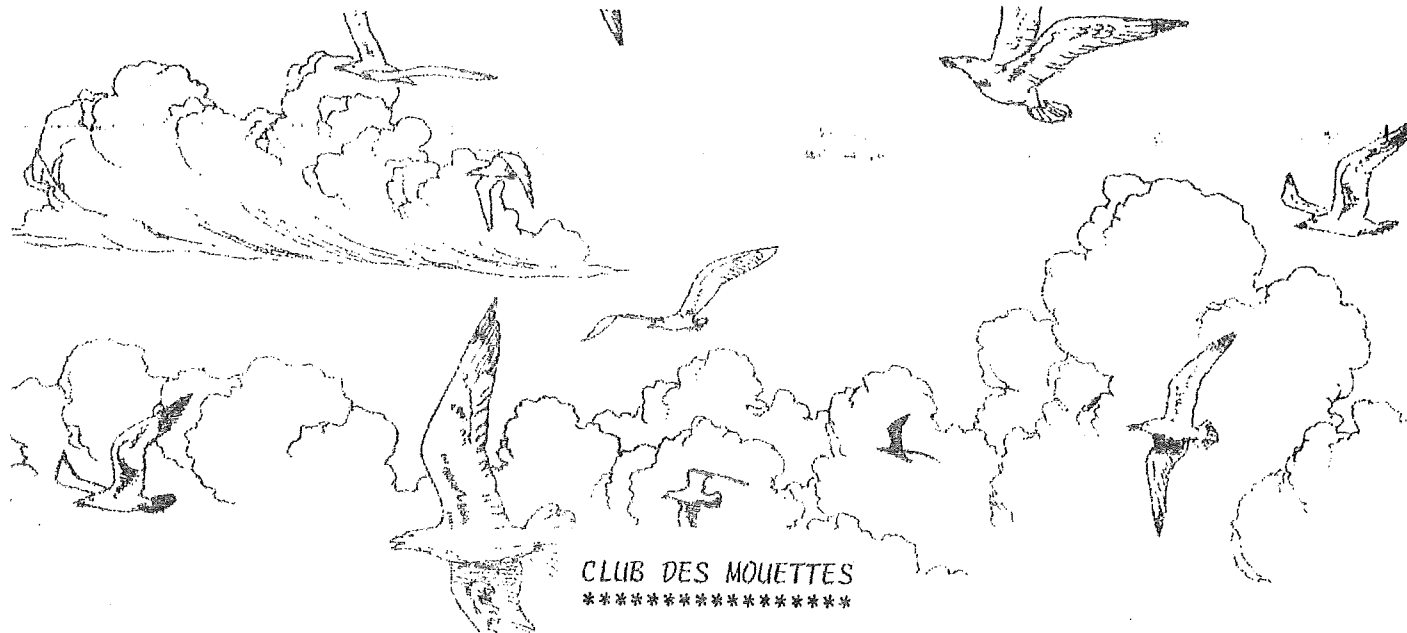
La venue d'Alain Jenouvrier qui jouait la saison dernière à la Beaumanoir de Dinon apporte beaucoup à l'équipe mais il manque toujours un manager...

En 64ème de finale de coupe de France, l'équipe Junior fille se déplaça à CLISSON. Partie dès le samedi afin de récupérer de la fatigue du voyage et de s'entraîner dans le palais des sports de Clisson, l'équipe a fourni un bon match de coupe, mais le parquet les a largement désavantagé car il était difficile d'avoir de bons appuis. Malgré une certaine déception due à la défaite l'équipe mit une super ambiance au retour et de l'avis de toutes elles ont passé un bon week-end/ La coupe les reverra l'année prochaine...

LES STERNES

Nous vous rappelons qu'un cours de danses bretonnes ouvert à tous et à toutes a lieu chaque jeudi de 20 h 30 à 22 heures à la salle omnisports.

Venez goûter aux joies des gavottes, plinn, laridé etc...



Le club a donc repris ses activités depuis le 18 septembre en prenant possession des nouveaux locaux.

Le jour de l'ouverture il y a eu affluence, tout un chacun voulant prendre connaissance du nouveau foyer qui a d'ailleurs bien plu, les adhérents se trouvant un peu chez eux.

Le Club se tient toujours très bien car il y a eu de nouvelles inscriptions et aussi de nouvelles personnes à fréquenter le club. Pour l'instant chaque personne travaille pour elle en attendant le moment venu de travailler pour la vente. Les jeux de dominos, cartes et scrables ne manquent pas d'occuper aussi plusieurs.

Nous tenons à remercier le bureau d'aide sociale pour son repas du 27 octobre car la majeure partie des convives était des personnes du club. Celui-ci eu lieu dans la nouvelle salle polyvalente. Tous étaient très contents et les chansons ne manquèrent pas. Monsieur le Maire terminant par une chanson en breton.

Le 2 décembre un kig ha farz était organisé à Plourin Ploudalmézeau. Le départ eu lieu à midi. Ce repas fut très copieux et apprécié de tous. Lorsque les Mouettes sont de sortie, ce n'est pas pour rentrer trop tôt, aussi après le repas, certains profitèrent de la musique qui leur était offerte pour faire quelques danses et les moins alertes jouèrent aux cartes, dominos, scrables.

L'ambiance étant toujours très bonne, ceci a incité une vingtaine de personnes qui se trouvaient dans le restaurant de se joindre à nous. Nous espérons donc que l'expérience pourrait se renouveler pour couper un peu les mauvais jours de l'hiver.

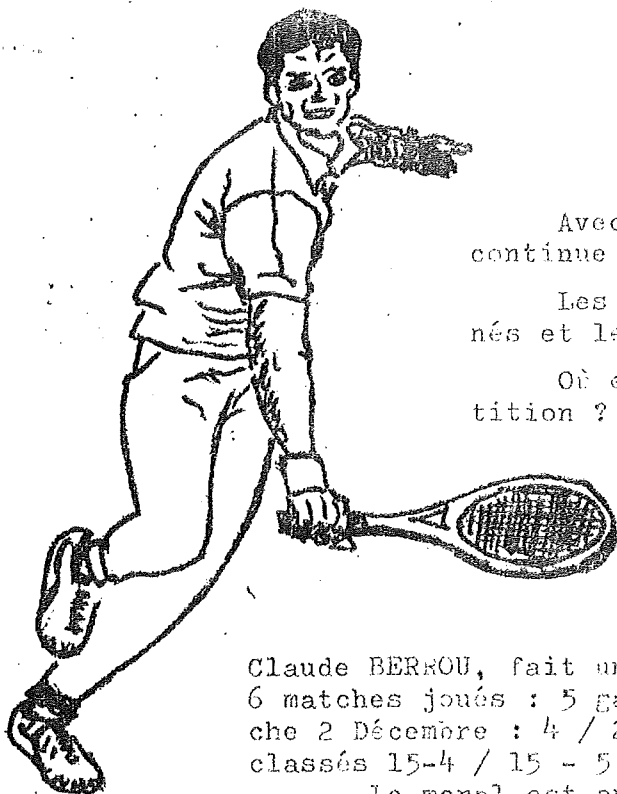
UN NOUVEAU CLUB AU CONQUET ?

Les personnes intéressées par la mise sur pied d'un club, dont le but serait de se retrouver pour créer des activités nouvelles au CONQUET (bricolage, peinture, macramé, patchwork, rotin, bouquets séchés, tableaux d'algues ...) sont invitées à participer à une réunion d'information qui aura lieu le LUNDI 7 JANVIER, à 14 h. à la salle omnisports (salle de réunions).

Toutes les idées, toutes les suggestions seront les bienvenues.

Alors AU LUNDI 7

TENNIS



Avec ses 85 adhérents, la Section " Tennis " continue ses activités: championnat et initiation.

Les matches aller des championnats sont terminés et les matches retour viennent de commencer.

Où en sont nos équipes à ce stade de la compétition ?

- L'Equipe Féminine fait un parcours sans faute, 5 matches joués : 5 matches gagnés. Anne LE QUINIO, Capitaine, a à coeur la montée en division supérieure pour son équipe la saison prochaine.

- L'Equipe I seniors hommes, dirigée par Claude BERROU, fait un parcours intéressant. A ce jour, sur 6 matches joués : 5 gagnés et 1 nul. A noter le score de dimanche 2 Décembre : 4 / 2 contre SAINT REMAN, qui compte des joueurs classés 15-4 / 15 - 5 / 30.

Le moral est au beau fixe dans l'équipe et la montée en perspective ...

- L'Equipe II seniors hommes, menée par Louis CRAVEUR, se bat honorablement, 6 matches joués : 2 gagnés, 2 nuls et 2 perdus.

Quant aux jeunes, ils suivent l'exemple des aînés :

- Les cadets, responsable: Yvon LE QUINIO, " marchent " très bien, 3 matches joués : 3 matches gagnés.

- Les benjamins, responsable: Claude FALHON, ont gagné 2 matches sur 3, ce qui est un bon début.

- Les minimes, quant à elles, n'ont pu encore disputer leur championnat, faute de salle disponible, et les matches ont du être reportés.

Dans le même temps, à l'initiative de Muriel MAZE, un championnat interne se déroule à la salle. 14 adhérentes, ne faisant pas partie des équipes, y participent, et le championnat " tourne " bien. Son but : faire se rencontrer les membres du club, est atteint.

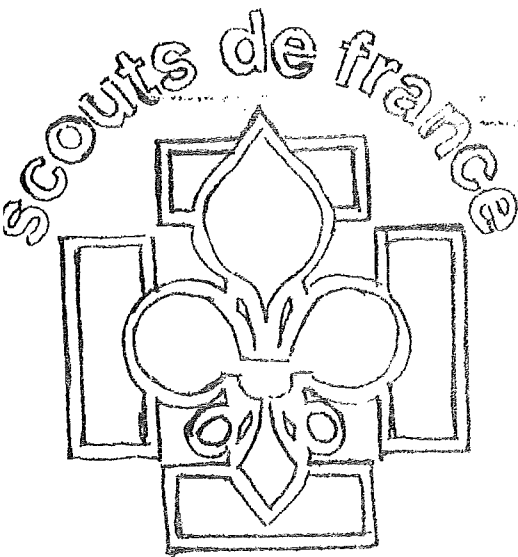
Une autre initiative, pour messieurs cette fois : LE DEFI .

Un tableau est affiché à la salle. Chaque joueur lance un défi à la personne inscrite au-dessus de lui et ainsi de suite. Alors, à vos raquettes, messieurs ! ...

En projet, comme tous les ans, le tournoi interne, dont les dates seront arrêtées très bientôt.

En résumé, LE CLUB TENNIS SE PORTE BIEN ...





Déjà presque un trimestre de passé, et chaque unité a retrouvé son train d'hiver après l'hy-peractivité de l'été.

Les Louveteaux, bien encadrés, par Jean Hervé, Nicole, Nathalie et Anne, poursuivent leur classe dans les différents territoires de Bagheera, Baloo et les autres héros du livre de la Jungle. L'amélioration de leur local est leur grand objectif et petit à petit ils y arrivent. Les réunions du samedi sont en général bien suivies. Un petit effort est demandé à quelques uns pour un peu plus d'assiduité.

Les Mousses aussi ont bien commencé l'année. Il y a maintenant 3 équipages de 6 garçons avec 4 chefs. Chaque garçon dans l'équipage a désormais son rôle et ses responsabilités pour l'année, qui se terminera par un événement extraordinaire : l'été prochain, c'est le Jamboree 1984 à Paris où seront rassemblés plus de 3 000 scouts. Ils s'y préparent dès maintenant par un grand jeu organisé sur le plan national par un certain Archibald qui n'a pas fini d'être mystérieux.

Les Marins quant à eux ont comme objectif numéro 1 l'aménagement de leur local au Fort des Blancs-Sablons. Les travaux sont bien engagés et chaque samedi ils s'y attellent d'arrache pied. Après Noël ils vont songer à leur grande aventure du 2^e trimestre, le rendez-vous de Pâques à Lourdes qui rassemblera tous les Pionniers de France (14-16 ans) pour l'année internationale de la Jeunesse. Ils seront des milliers, Pionniers Scouts de France et Scouts des autres pays d'Europe, pour être le "SEL DE LA PAIX".

Les Compagnons enfin, autour de leurs responsables Alain et Anne Madeleine LE GUEN, ont déjà eu plusieurs sorties dans la nature, leur âge leur permettant plus facilement de camper en hiver. Saine et chaude ambiance que celle que l'on ressent dans ce groupe de 8 à 10 garçons et filles de 18 ans et plus : repas en commun autour d'un feu de cheminée dans un vieux bâtiment, suivi de chansons marins et de discussions jusqu'à une heure avancée de la nuit... Telles sont les joies simples et maternelles de ces grands "garçons"...

Donc tout ce petit et grand monde de garçons a bien entamé l'année et s'appête à passer le cap 1984 sans problèmes particuliers en espérant que l'année 1985 soit réellement une année de Paix pour tout le monde. A cette occasion que tous les parents et amis des scouts soient ici remerciés pour tout ce qu'ils font pour notre mouvement et qu'ils acceptent nos voeux de bonheur et de paix pour cette nouvelle année.

La Maitrise.

QUELQUES PETITS RAPPELS PRATIQUES

- Les scouts sont à la disposition des Conquetois pour effectuer divers travaux et corvées, contacter un des responsables.
- Une réunion pour les parents des Mousses est prévue le 22 décembre.
- Prière de régler la cotisation annuelle avant la fin décembre à François PRIGENT rue Amiral Vallon LE CONQUET
- Fête de Groupe : retenir la date du 16 février pour cette grande soirée familiale entre nous.
- camp de mousse : du 8 ou 10 au 21 juillet

Informations diverses

POUR LES RETRAITES DU CONQUET *****

Le Comité cantonal d'aide aux retraités a préparé un questionnaire qui vous sera adressé personnellement.

Il serait très heureux que vous y répondiez nombreux.

S'il connaissait mieux vos besoins, il pourrait être plus efficace.

Tous au travail et merci pour votre coopération.

Les réponses doivent être déposées à la mairie ou au club du 3ème âge pour le 31 décembre.



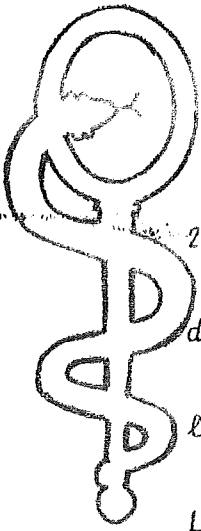
Le CENTRE D'ECONOMIE RURALE se tient à la disposition des Agriculteurs pour tous renseignements concernant:

- Le Remboursement Forfaitaire
- l'Assujettissement à la T.V.A.
- La Déclaration de consistance
- La Gestion et la Fiscalité Agricole.

Une Permanence est assurée tous les VENDREDI MATIN au bureau C.E.R. de ST RENAN - Lanven (anciens bureaux Comiren)



Joyeux Noël



Une campagne de vaccination antitétanique sera ouverte le 20 décembre à la mairie.

1°) La vaccination contre le tétanos comporte 3 injections dans l'épaule espacées de 15 à 30 jours et un rappel 1 an après.

Il est ensuite utile de pratiquer de nouveaux rappels tous les 5 ans.

2°) Comment peut-on être atteint par le tétanos ?...
Le Bacille du tétanos (dit bacille de Nicolaïer) peut s'introduire dans l'organisme par plaie ou piqûre si minime soit-elle.

Les amateurs de jardin sont peut-être plus particulièrement exposés, du fait que le bacille vit dans le sol et vient souiller les plaies ouvertes.

3°) Pourquoi se faire vacciner ?
Le tétanos est une maladie grave qui entraîne très souvent des troubles importants pouvant même aller jusqu'au décès de la personne atteinte de cette affection.

Bonne Année

Service Aide-Ménagère

L'aide ménagère permet aux personnes âgées qui le désirent de rester dans leur cadre de vie, en évitant l'hospitalisation ou maison de retraite.

Pour bénéficier de l'aide ménagère, il faut être retraité, et ne plus pouvoir assurer les travaux courants. L'aide ménagère a pour mission d'accomplir chez les personnes âgées handicapées, un travail matériel moral et social, contribuant à leur maintien à domicile.

Comment est financée l'aide ménagère ?

I) Le Département (aide-social) prend en charge les personnes âgées ne dépassant pas un certain revenu (plafond d'admission à l'aide sociale). Il reste à la charge de ces personnes âgées actuellement 4 F98 de l'heure. Il n'y a pas de prise en charge totale.

II) Les caisses de retraites des personnes âgées prennent en charge les heures de l'aide ménagère en pourcentage suivant leur revenu.

Pour tous renseignements s'adresser à Madame COROUGE Josette
6 rue Lombard

LE CONQUET - tél. : 89/03/53

VIETNAM

A Tous nos Bienfaiteurs -
Bonne nuit famille vous envois
des sentiments affectueux et
remerciements, de ~~ma~~ et souhaits
les plus meilleurs de Noël et
du Nouvel An
Que l'Enfant Jésus apporte à
vous tous Paix, joie et
Bonheur !

Famille Nguyen



Depuis Noël 1981, un groupe de Conquetois dont Madame DECHATRE est la cheville ouvrière expédie régulièrement des colis à une famille vietnamienne dont le fils ANH, 15 ans réfugié vient souvent au CONQUET.

Ces colis se composent surtout de médicaments et de pointes bic (1 bic cristal s'échange à Saïgon contre 1 kg de riz). Mais l'argent manque maintenant pour assurer les expéditions et l'achat des pointes bic.

Des troncs seront à votre disposition à la mairie, à la pharmacie et à la maison de la Presse.

Merci d'avance pour votre générosité.

GOUEL ARMOR



LE CONQUET

J. K. Kach R.

2 ~ 3 ~ 4 Roue

Animations MARITIMES

AUTOUR DU CONQUET , FORTONES DE MER

Non loin de la pointe de Kermorvan , des roches , dont le dos inquiétant émerge à grande marée basse, ont un palmarès peu enviable en navires avariés ou naufragés : ce sont la Grande Vinotière, la Petite Vinotière et la Roche Normande.

Cette dernière tire probablement son nom d'un accident survenu à un navire scandinave. Les " Northmen" qui avaient une base à l'Ile de Batz sont venus piller le Conquet et StMathieu vers 875-878 . Un de leurs drakkar a dû périr sur cette roche .

Quant aux Vinotières appelées aussi Minotières , il faut chercher une étymologie dérivée de "Minot" donc ayant rapport avec les grains ou la farine. (Formes en tas de blé, couleur blanche etc...)

Ces écueils sont situés dans des zones de très forts courants et si la Grande Vinotière porte depuis 1896 une balise et un feu , les deux autres roches , plus à terre ne sont repérables à mi-marées que par des alignements connus seulement des familiers de l'endroit.

-- Voici une chronologie, très incomplète, d'accidents causés par ces récifs--

Le 16 septembre 1808, un convoi de navires marchands escortés de frégates tente de ravitailler Brest bloqué par une escadre anglaise. Venant de la Manche les navires défilent devant les Blancs-Sablons , mais apercevant l'ennemi à St Mathieu manoeuvrent pour venir mouiller sur rade du Conquet sous la protection des batteries côtières.

Hélas LA CAROLINE, capitaine Courson , un brick de 90tx du Légué, vire trop tôt, le courant de flot l'entraîne sur la Petite Vinotière . Crevé, le bâtiment donne de la bande à tribord puis coule. L'équipage sera rapidement sauvé et si quelques vergues et agrès pourront être récupérés par des barques du Conquet les jours suivants , la cargaison de blé, à quelques sacs près , restera prisonnière de l'épave.

20 mars 1888, Le steamer anglais GRANADA, en route de Brest sur Glasgow, par beau temps , mer belle et vent de nordet , s'échoue à huit heures du matin sur la Normande. Le navire se casse en deux aussitôt ; l'équipage est recueilli par le canot de sauvetage du Conquet. Avant que le vapeur ne disparaisse complètement l'Inscription Maritime réquisitionne quelques barques de pêche pour sauver ce qui peut l'être.

12 mai 1900: le vapeur VILLE DE LILLE a plus de chance , ayant talonné sur cette même Normande il réussit à gagner Brest avec des avaries , mais par ses propres moyens

13 août 1903, la STE EUGENIE , un brick ponté construit à Redon en 1866 fait route de Swansea sur Pornic avec 210 tonnes de charbon. Le Patron-Armateur Joseph Le Courant de Pont-Aven connaît bien le Chenal du Four , il a déjà eu l'occasion de livrer du charbon anglais à l'Usine Tissier du Conquet.

Mais ce soir là, la mer est houleuse, il souffle une forte brise de sud-sud-ouest et surtout il règne une brume intense. Drossé par un fort courant de jusant le voilier vient percuter la tourelle de la Grande Vinotière et coule immédiatement. Les sept hommes d'équipage réussissent à sauver leurs vies dans le petit canot du bord.

19 juillet 1905, par suite d'erreur de route et de négligence du cap (dit le rapport de l'Inscription Maritime) , le vieux vapeur à roues CHAMOIS , immatriculé à Rouen , 96 tx, sept hommes d'équipage , vient s'échouer sur la Petite Vinotière avec plusieurs voies d'eau. Le navire est perdu , il venait de Morlaix sur Brest à vide. Les marins réfugiés dans les canots du bord sont bientôt recueillis par le canot de sauvetage du Conquet.

Le mois suivant, 28 août 1905, le JUSTIN, vapeur de cabotage dunkerquois, 1047tx, chargé de minerai de fer de Bilbao pour Dunkerque, s'engage à la nuit tombante dans le Chenal du Hou. Le temps est mauvais, la mer grosse.

Dans un grain violent bouchant toute la vue, le navire vient s'éventrer sur le plateau de la Grande Vinotière sans avoir vu le feu de la tourelle. Aussitôt le capitaine fait tirer des fusées rouges pour alerter les secours, elles ne seront pas aperçues de terre. Il ne reste aux vingt hommes d'équipage qu'à s'embarquer dans le canot et la baleinière du bord. A minuit passé, sains et saufs ils mettent pied à terre aux Blancs-Sablons. Le vapeur long de 84m, estimé à 200.000 francs avec son chargement est irrécupérable.

Mais plantée sur la roche l'épave attire la curiosité..

Le 11 septembre, le bateau pilote Nr2 d'Ouessant : la MARIE, 14tx, 2 hommes d'équipage quitte Le Conquet. 14h30, le temps est beau, la mer belle. A bord du sloop qui assure aussi le transport de marchandises pour les Iles : du bois et des vaches. Pour une raison non expliquée, le pilote Stephan vient manoeuvrer entre l'épave du Justin et la tourelle; le courant lui fait perdre le contrôle de son embarcation qui, dressée contre les crampons qui servent d'échelle à la balise de la Vinotière, se crève. En moins de deux heures le voilier est disloqué. Les deux hommes s'en sortiront, mais dans le rapport de mer il n'est pas question du sauvetage du bétail.

Le 14 janvier 1908, c'est au tour de la goélette de cabotage HELENE - ADRIENNE de faire connaissance avec la Petite Vinotière. En route de Camaret sur Dahouet à vide, par brise légère elle s'y échoue le temps de la marée basse. Au flot, le navire, une belle unité de 107 tonneaux se relève sans avaries apparentes.

Pour mettre un terme à cette énumération, citons pour finir le HAWTHORN, dundée malouin de 66tx qui, venant de Cherbourg sur Brest avec du charbon en briquettes est allé, le 6 août 1909 casser son beaupré sur la tourelle de la Grande Vinotière. Le temps était beau, la mer belle, mais le manque de vent fut la cause d'une série de fausses manoeuvres. Eventré sur la roche le navire fut perdu, l'équipage gagna la côte en canot.

Le 18 août l'épave était entièrement démolie sans que le chargement n'ait pu être récupéré.

----- J.P Clochon-----

Sources : Journaux La Dépêche, Le Finistère,
Rôles de désarmement des navires (Arch Marine séries 2P)
Registres Affaires Maritimes Le Conquet
Bulletins Société Centrale de Sauvetage des Naufragés

03

1. Roche Normande.
2. Petite Vinotière
3. Grande Vinotière

